

Le vendredi 05 Mars deux mille vingt et un à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Navour-Sur-Grosne, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Fabienne PRUNOT, Maire de la commune.

Étaient présents : Fabienne PRUNOT, Jean PIEBOURG, Jean DE WITTE, Bernard BADROUILLET, Amélie MARC, Isabelle AUGOYAT, Raphael CHARNAY, Arnaud DENOJEAN, Ludovic DROIN, Marie-Paule HORAT, Eliane JOMAIN, Nathalie RAJOT, Cindy ROQUENCOURT, Philippe SAVARIS, Patrice SAUVAGEOT, Albin DAUMALLE, Patrice FERRET, David SOUFFLOT.

Étaient absents excusés : Thierry VARACHAUD

Secrétaire de séance : Cindy ROQUENCOURT

1°) Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget général 2020

Le Maire fait état des dépenses et des recettes réalisés en 2020.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres		Total Budget 2020	Réalisé 2020
01			
1	Charges à caractères général	135 050,00 €	72 580,05 €
01			
2	Charges de personnel et frais assimilés	107 450,00 €	106 998,05 €
01			
4	Atténuations de produits	14 600,00 €	12 325,00 €
65	Autres charges de gestion courante	220 750,00 €	206 201,29 €
66	Charges financières	6 000,00 €	4 597,09 €
67	Charges exceptionnelles	9 340,00 €	8 682,29 €
04			
2	Opérations d'ordre entre sections	3 335,00 €	3 335,00 €
		496 525,00 €	414 718,77 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres		Total Budget 2020	Réalisé 2020
01			
3	Atténuations de charges	14 000,00 €	18 609,22 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	37 591,86 €	13 001,09 €

73	Impôts et taxes	182 800,00 €	188 600,00 €
74	Dotations, subventions et participations	201 700,00 €	230 803,24 €
75	Autres produits de gestion courante	36 000,00 €	34 548,99 €
77	Produits exceptionnels	4 000,00 €	34 524,15 €
		476 091,86 €	520 086,69 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
<i>Chapitres</i>		<i>Total Budget 2020</i>	<i>Réalisé 2020</i>
13	Subventions d'investissement reçues	17 200,00 €	17 200,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	53 600,00 €	35 338,43 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	3 660,00 €
20 4	Subventions d'équipement versées	1 800,00 €	1 750,13 €
21	Immobilisations corporelles	323 000,00 €	234 171,16 €
		405 600,00 €	292 119,72 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
<i>Chapitres</i>		<i>Total Budget 2020</i>	<i>Réalisé 2020</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	101 504,89 €	78 326,83 €
13	Subventions d'investissement reçues	53 500,00 €	26 731,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	150 000,00 €	150 329,00 €
21	Immobilisations corporelles	21 840,00 €	21 840,00 €
04 0	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 335,00 €	3 335,00 €
		330 179,89 €	280 561,83 €

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier municipal à la clôture de l'exercice. Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

M. Bernard BADROUILLET doyen d'âge est désigné président de séance, le Maire quitte la salle afin que le conseil délibère sur le compte administratif et le compte de gestion.

Le conseil à 15 voix pour et trois abstentions valide le compte administratif et le compte de gestion 2020 du budget général de la commune

2°) Affectation du résultat 2020 du budget général

Le Maire présente le résultat comptable du budget général 2020

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes exercice 2020	280 561,83 €	520 086,69 €	800 648,52 €
Dépenses exercice 2020	292 119,72 €	414 718,77 €	706 838,49 €
Résultat de l'exercice 2020	-11 557,89 €	105 367,92 €	93 810,03 €
Résultat de clôture 2019	-51 144,89 €	213 143,03 €	161 998,14 €
Affectation de résultat 2019	0,00 €	66 144,89 €	
Résultat antérieur	0,00 €	146 998,14 €	
Solde d'exécution	-62 702,78 €	252 366,06 €	189 663,28 €

Elle propose d'affecter le résultat comme suit :

Proposition d'affectation du résultat			
Besoin de financement			62 702,78 €
	Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat d'investissement repris compte 001		62 702,78 €	
Excédents de fonctionnement Capitalisés			62 702,78 €
	Fonctionnement		
Résultat fonctionnement repris compte 002 (excédent)			189 663,28 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

3°) Vote du compte administratif et du compte de gestion du budget panneaux photovoltaïque 2020

Le Maire fait état des dépenses et des recettes réalisés en 2020 sur le budget panneaux photovoltaïques.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap./Articles		Total Budget 2020	Réalisé 2020
01			
1	Charges à caractère général	1 000,00 €	83,92 €
04			
2	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00 €	860,00 €
		1 860,00 €	943,92 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap./Articles		Total Budget 2020	Réalisé 2020
7			
0	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 200,00 €	4 128,63 €
7			
7	Produits exceptionnels	3 440,00 €	3 440,00 €

	5 640,00 €	7 568,63 €
--	------------	------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap./Articles	Total Budget 2020	Réalise 2020
2		
1 Immobilisations corporelles	21 840,00 €	21 840,00 €
	21 840,00 €	21 840,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap./Articles	Total Budget 2020	Réalise 2020
13 Subventions d'investissement reçues	17 200,00	17 200,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00	860,00
	18 060,00	18 060,00

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le trésorier municipal à la clôture de l'exercice. Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis sur le budget panneaux photovoltaïques est conforme à ses écritures.

M. Bernard BADROUILLET doyen d'âge est désigné président de séance, le Maire quitte la salle afin que le conseil délibère sur le compte administratif et le compte de gestion 2020. Le conseil à 15 voix pour et trois abstentions valide le compte administratif et le compte de gestion 2020 du budget panneaux photovoltaïques de la commune.

4°) Affectation du résultat 2020 budget panneaux photovoltaïques

Le Maire présente le résultat comptable du budget panneaux photovoltaïques pour l'année 2020

	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes exercice 2020	18 060,00 €	7 568,63 €	25 628,63 €
Dépenses exercice 2020	21 840,00 €	943,92 €	22 783,92 €
Résultat de l'exercice 2020	-3 780,00 €	6 624,71 €	2 844,71 €

Elle précise qu'il n'y a pas de résultat antérieur puisqu'il s'agit de la première année de fonctionnement de ce budget. Elle propose donc d'affecter les résultats comme suit :

Proposition d'affectation du résultat			
Besoin de financement			3 780,00 €
	Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat investissement repris compte 001		3 780,00 €	
Excédents de fonctionnement capitalisés			3 780,00 €

	Fonctionnement		
Résultat fonctionnement repris compte 002 (excédent)			2 844,71 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

5°) Vote du budget primitif 2021 budget général

Madame le Maire détaille compte par compte le budget primitif préparé par la commission finances.

Les principales dépenses en hausse concernent l'achat des produits d'entretien en raison des consignes sanitaires liées au COVID 19.

Les charges de personnel sont également en hausse du fait de l'augmentation des horaires de travail de Madame BERNARDAT, de l'entreprise GELIN Nettoyage pour assurer le ménage quotidien des locaux scolaires et en raison du recrutement d'un agent communal à temps plein.

La contribution au SIVOS de la Noue et le remboursement de l'emprunt à la Communauté de communes pour la construction du groupe scolaire représente la somme de 176 000 €.

En recette de fonctionnement, une coupe de bois sur la commune de Clermain est estimée à 100 000 €.

Les dotations sont reportées à l'identique de l'année précédente sans augmentation des taux d'imposition.

Les dépenses d'investissements concernent les travaux d'aménagement de la traversée du hameau de La Croix de Brandon, la réfection du mur à La Ferdière du Bas, et les travaux d'isolation de la salle des fêtes pour un montant estimatif de 285 500 € TTC.

Il a été aussi prévu les dépenses pour l'adressage avec pose des panneaux et plaques de rues par une entreprise et l'achat de mobilier pour aménager la future salle de conseil municipal en lieu et place de la classe de Clermain.

Les recettes d'investissements reprennent les subventions liées aux travaux et le recouvrement du FCTVA sur l'année en cours.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Prévisions 2021</i>
011	Charges à caractères général	129 450,00 €
012	Charges de personnel	132 700,00 €
014	Atténuations de produits	14 900,00 €
65	Autres charges de gestion	228 700,00 €
66	Charges financières	6 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	248 819,65 €
042	Opérations d'ordre entre sections	3 280,35 €
Total		766 350,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Chapitres</i>		<i>Prévisions 2021</i>
0		
1		
3	Atténuations de charges	15 500,00 €
7		
0	Produits des services, domaine et ventes diverses	115 380,00 €

7 3	Impôts et taxes	188 000,00 €
7 4	Dotations, subventions et participations	222 700,00 €
7 5	Autres produits de gestion courante	35 106,72 €
7 7	Produits exceptionnels	0,00 €
0 0 2	Excédent de fonctionnement reporté	189 663,28 €
Total		766 350,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres		Prévisions 2021
16	Emprunts et dettes assimilés	51 600,00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	1 800,00 €
21	Immobilisations corporelles	370 500,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	62 702,78 €
Total		506 602,78 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres		Prévisions 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 702,78 €
13	Subventions d'investissement reçues	134 200,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	600,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
02 1	Virement de la section de fonctionnement	248 819,65 €
04 0	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 280,35 €
Total		506 602,78 €

Après examen des chiffres le conseil vote le budget primitif 2021 à l'unanimité.

6°) Vote du budget primitif 2021 budget panneaux photovoltaïques :

Madame le maire présente la proposition de budget primitif 2021 pour le photovoltaïque. Elle explique qu'il n'y a pas de projet d'installation de nouveaux panneaux sur les bâtiments communaux,

Proposition budget 2021 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres		Prévisions 2021
01		
1	Charges à caractère général	4 000,00 €
02		
3	Virement à la section d'investissement	2 558,01 €
04		
2	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00 €
TOTAL		7 418,01 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitres		Prévisions 2021
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 000,00 €
77	Produits exceptionnels	573,30 €
00		
2	Excédent de fonctionnement reporté	2 844,71 €
TOTAL		7 418,01 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitres		Prévision 2021
21	Immobilisations corporelles	2 844,71 €
00		
1	Déficit d'investissement reporté	3 780,00 €
13	Subvention d'investissement	573,30 €
TOTAL		7 198,01 €

RECETTES		
Chap./Articles		Prévision 2021
13	Subventions d'investissement reçues	0,00 €
106		
8	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 780,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 558,01 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	860,00 €
TOTAL		7 198,01 €

Après examen des chiffres le conseil vote le budget primitif 2021 à l'unanimité.

7°) Ecole - Désaffectation des classes de Brandon et Clermain

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la construction, l'entretien et le fonctionnement des écoles publiques sont à la charge des communes.

En raison du regroupement des classes du RPI de la Noue à la rentrée de septembre 2021 dans le groupe scolaire actuellement en construction sur la commune déléguée de Brandon, il convient de déclasser les locaux de Brandon et Clermain qui ne seront plus affectés au service public de l'enseignement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Est favorable** au transfert des classes de Brandon et de Clermain dans le nouveau groupe scolaire
- **Autorise** Madame le Maire à solliciter l'avis de Monsieur le Préfet pour la désaffectation des locaux actuels à usage scolaire.

Madame le maire ajoute que le restaurant scolaire ne sera probablement pas opérationnel à la rentrée : la salle des fêtes de Brandon sera mise à disposition pour accueillir les enfants des classes maternelles.

Monsieur Jean PIEBOURG informe les conseillers qu'une réunion avec le Service Enfance et Jeunesse s'est tenue le 24 février dernier afin d'organiser la garderie périscolaire pour la rentrée 2021 dans les nouveaux locaux. Le personnel du SIVOS de la Noue pourra être mis à disposition du SEJ pour permettre l'accueil des enfants dans le respect des normes d'encadrement.

Un questionnaire sera distribué aux parents pour recenser les besoins d'horaires de garde d'enfants en dehors des horaires proposés par le SEJ (à partir de 07h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir). Les horaires d'école seront 09h00 / 16h30. Il a été proposé d'instaurer un temps d'aide au devoir et de lecture sur le temps de garderie.

8°) Projet MAM'S

Madame le Maire expose au conseil municipal que des assistantes maternelles sont venues en mairie pour exprimer un projet de MAM's (Maison d'Assistants Maternelles spécialisée pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap) sur la commune de Brandon plus précisément dans les locaux du restaurant scolaire actuel et de la bibliothèque.

Une étude simplifiée a été sollicitée auprès de Madame ROULLEAU, architecte en charge du groupe scolaire pour réaliser un avant-projet sommaire. Les travaux à réaliser concernent plus particulièrement l'aménagement de 2 chambres et la mise aux normes des sanitaires.

Des rendez-vous sont programmés avec des artisans afin d'avoir des devis pour estimer le montant des travaux. La PMI doit être sollicitée pour l'agrément des locaux.

Madame le Maire rappelle que le restaurant scolaire sera encore utilisé à la rentrée et ne permettra pas l'ouverture de ce service dès septembre comme souhaité par les assistantes maternelles.

Le Maire propose de constituer un dossier de demande de subvention dès réception des devis de plomberie et de plâtrerie-peinture.

Le conseil municipal, après exposé du Maire :

- **Autorise** le Maire à solliciter une demande de subvention au titre de la DETR pour l'aménagement d'un Maison d'Assistants Maternelles Spécialisée

9°) Questions diverses

Réunion SUEZ le 4 mars

Madame le Maire explique que le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie impose aux collectivités territoriales l'inventaire et la mise en conformité des points d'eau et bornes d'incendie.

Un point d'eau contre l'incendie sera considéré comme opérationnel s'il est conforme aux critères du règlement départemental, concernant l'accessibilité, le débit, la couleur, la signalisation, la numérotation, le contrôle et la maintenance annuelles.

Monsieur David SOUFFLOT a fait le tour de la commune avec le responsable de l'entreprise SUEZ qui assure le contrôle annuel des Points d'Eau Incendie. Les réseaux d'eaux actuels ne permettent pas de rajouter des bornes à incendie ni d'en déplacer. La seule solution est d'installer des réservoirs ou des cuves à eau.

Des devis sont sollicités pour la réparation des bornes incendie non conformes.

Réunion avec la DREAL – Mise à deux fois deux voies

Madame le maire rapporte qu'une réunion relative aux travaux de mise à deux fois deux voies sur notre territoire, s'est tenue ce jour avec la DREAL, à Clermain.

L'opération a été découpée en 2 parties, un premier marché de travaux concerne la partie ouest pour un démarrage pour la fin de l'été 2021. La partie Est, comprenant l'échangeur de Clermain, est prévue pour une consultation en septembre 2021 avec comme objectif un démarrage des travaux courant printemps 2022.

La DREAL évoque les problématiques liées aux dossiers réglementaires environnementaux nécessaires avant le démarrage des travaux et sollicite l'appui de la commune pour les conventions de compensation environnementales avec les exploitants agricoles.

A la demande de la commune, un délaissé sera aménagé sur l'emprise disponible pour la création d'un parking Poids-Lourds avec entrée/sortie sur la RD 987 au niveau de la bretelle actuelle de la RCEA.

Le projet d'aménagement d'une piste cyclable reliant Clermain/Brandon est aussi intégré au projet RCEA et est estimé à 650 000 € TTC.

La reconstruction du pont de l'ex RD 987 est actuellement intégré au projet RCEA mais n'a pas fait l'objet de décisions par le comité des financeurs. La réalisation de cet ouvrage est soumise à la reprise de la domanialité de l'infrastructure par une collectivité.

La DREAL demande à la commune à se positionner sur la signalisation directionnelle de l'échangeur de Clermain. Plusieurs options sont proposées, la première est de mettre Matour/Clermain et la deuxième Matour / Navour-sur-Grosne. Elle précise qu'il est possible d'installer un panneau en amont de la sortie qui précisera « Clermain/Brandon/Montagny-sur-Grosne- prochaine sortie ».

Le conseil à l'unanimité souhaite que le panneau indique Navour-sur-Grosne.

Prochaine réunion le 30 avril 2021